

Commune de Servion

Municipalité

Préavis n° 04-2024

2^{ème} partie

**Rapport de gestion
de l'année 2023**

Servion, le 24 mai 2024

Les bureaux communaux



Servion

Le Vieux Collège

Ce bâtiment appelé « Le Vieux Collège » accueille l'administration générale (secrétariat communal - bourse - contrôle des habitants - salle et bureaux de la Municipalité) ainsi que trois logements.



Les Cullayes

L'ancien Collège

L'ancien Collège de Les Cullayes accueille le Café socio-culturel « La Place du Village », deux logements et le bureau technique.

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les Communes (LC) et à l'article 94 du Règlement du Conseil communal de Servion, la Municipalité vous soumet le rapport de gestion de l'année 2023.

Notre district Lavaux-Oron comporte 16 communes. Le chef-lieu en est toujours Bourg-en-Lavaux.

Population résidente permanente au 31 décembre 2023, suisse	étrangère	totale	
	47 969	17 166	65 135
Belmont-sur-Lausanne	2 892	1 004	3 896
Bourg-en-Lavaux	4 266	1 145	5 411
Chexbres	1 648	582	2 230
Forel (Lavaux)	1 663	405	2 068
Jorat-Mézières	2 647	530	3 177
Lutry	7 816	2 980	10 796
Maracon	503	64	567
Montpreveyres	503	129	632
Oron	4 778	1 395	6 173
Paudex	1 029	509	1 538
Puidoux	2 087	925	3 012
Pully	13 028	6 270	19 298
Rivaz	279	47	326
St-Saphorin (Lavaux)	311	80	391
Savigny	2 711	737	3 448
Servion	1 808	364	2 172

En 2023, la Municipalité a siégé à 42 reprises avec de nombreux objets traités qui diffère selon les séances mais oscille toujours entre 40 et 60 sujets par soirée. Elle a, d'autre part, soumis 10 préavis à l'approbation du Conseil communal.

Comme à l'accoutumée, les membres de la Municipalité ont, durant toute l'année 2023, représenté la commune de Servion dans le cadre de diverses séances de travail ou lors de manifestations qui ont eu lieu dans le District et en dehors de celui-ci. Cette démarche reflète une volonté de participer activement dans les affaires régionales et de pouvoir faire entendre la position de notre commune. C'est également une obligation face à la mise en place de structures régionales et de collaborations intercommunales.

Le 9 janvier 2023, pour la « première » fois depuis 17 ans, la Municipalité siège sans M. Cédric Matthey, qui avait remis sa démission au 31 décembre 2022.

En revanche, elle accueille un nouveau Municipal, en la personne de M. Yves Devaud, élu lors du 2^{ème} tour de l'élection complémentaire d'un.e conseiller.ère municipal.e, le 18 décembre 2022.

Ce dernier va reprendre le dicastère qui va être laissé vacant par M. Jérôme Oberson, à savoir la police des constructions, les forêts et entre autres, le service de la mobilité (voir tableau ci-après). C'est Mme Monique Ries, Vice-Syndique qui assure la tenue des séances de janvier, puisque c'est « seulement » le 30 du même mois, que M. Oberson est proclamé élu tacitement, en tant que Syndic pour la fin de la législature 2021-2026.

Le lundi 6 février, Mme la Présidente du Conseil communal assermente officiellement M. Jérôme Oberson en tant que Syndic.

Il reprend les tâches de son prédécesseur (administration générale, RH, finances, police) et garde l'aménagement du territoire et la défense incendie.

Nos vives félicitations à Monsieur le Syndic et nous lui souhaitons d'ores et déjà plein succès dans cette passionnante mais très exigeante fonction.

1. Administration générale

1.1. Autorités - Administration générale

Pour l'année 2023 et après les modifications annoncées précédemment, la répartition des dicastères se présente comme suit :

Législature 2021-2026 janvier à décembre 2023		
Dicastères	Responsables	Remplaçants
Admin. générale - Finances - RH Affaires juridiques - Défense incendie Police - Aménagement territoire	Jérôme Oberson <i>Syndic</i>	Monique Ries <i>Vice-Syndic</i>
Cultes Domaines et bâtiments Déchetterie	Monique Ries <i>Vice-Syndic</i>	Yves Devaud
Instruction publique Affaires sociales Routes - Eclairage public	Yves Boand	Olivier Auberson
STEP et collecteurs Protection civile - Service des eaux Téléréseau - Energie et Durabilité	Olivier Auberson	Yves Boand
Service de la Mobilité Police des constructions Forêts	Yves Devaud	Jérôme Oberson <i>Syndic</i>



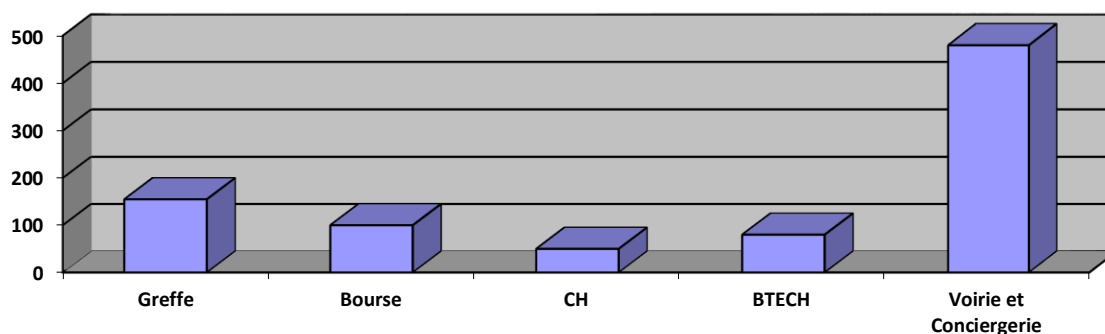
1.2. Personnel communal

L'effectif de notre personnel est resté inchangé en 2023. Il est composé de la manière suivante :

Effectif du personnel communal en 2023			
Services	Noms	Fonctions	Taux en %
Administration	Christophe Chaillet	Secrétaire municipal	100%
	Laure Oberson	Adjointe	55%
Bourse	Patricia Dutoit	Boursière	40%
	Céline Matthey Montelone	Collaboratrice	60%
Service de la population	Anne-May Dufey	Préposée	50%
Bureau technique	Eléonore Grandjean Marie	Responsable	80%
Voirie et Conciergerie	Carlos Alves	Responsable des bâtiments et des déchetteries	100%
	Raphaël Chapuis	Responsable de l'assainissement Surveillant STEP	100%
	Jérôme Padrun	Responsable espaces verts	100%
	Fabrice Ramoni	Responsable réseau routier	100%
	Cécilia Ferreira	Concierge et employée de voirie	60% Jusqu'au 31 août 80% dès le 1 ^{er} sept.

Répartition du personnel par service et par secteur en équivalent plein temps (EPT) au 31 décembre 2023 :

- 1.55 EPT pour administration générale
- 1.00 EPT pour la bourse communale
- 0.50 EPT pour le service de la population (CH)
- 0.80 EPT pour le bureau technique (Btech)
- 4.80 EPT pour les services de voirie et conciergerie



Formation du personnel

Le développement du personnel et la formation continue au fur et à mesure des années, étant des éléments indispensables au bon fonctionnement des différents services communaux.

La Municipalité y a toujours apporté une attention particulière et quasiment tous les services ont suivis des cours en 2023.



1.3. Conseil communal

Lors des séances du Conseil communal de 2023 (quatre pour cette année), la Municipalité a présenté dix préavis qui ont traité des objets suivants :

- **Préavis n° 01-2023** : L'octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire pour :
 - la rénovation de la chaussée de la RC 638 en traversée de localité de Les Cullayes,
 - le remplacement des canalisations d'évacuation des eaux claires.
- **Préavis n° 02-2023** : L'octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire pour :
 - la réfection de la route de Montpreveyres (RC 637 à Les Cullayes),
 - le renouvellement d'une partie du réseau d'eaux claires,
 - la mise en place d'un tube pour l'éclairage public.
- **Préavis n° 03-2023** : Comptes et rapport de gestion de l'année 2022.
- **Préavis n° 04-2023** : Demande de crédit pour l'entretien de l'étang du Parimbot, le remplacement de son exutoire et l'établissement d'un plan de gestion pour les 10 prochaines années.
- **Préavis n° 05-2023** : Arrêté d'imposition pour les années 2024 et 2025.
- **Préavis n° 06-2023** : Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 61'900.00 ttc pour l'acquisition d'un nouveau véhicule électrique pour la voirie.
- **Préavis n° 07-2023** : Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 155'000.00 ttc pour le remplacement des haies de thuya par des haies vives ainsi que la création d'espace paysager aux cimetières de Servion et de Les Cullayes.
- **Préavis n° 08-2023** : L'octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire pour :
 - la réfection de la route de Montpreveyres (RC 637 à Les Cullayes),
 - le renouvellement d'une partie du réseau d'eaux claires.
- **Préavis n° 09-2023** : L'octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire pour :
 - la rénovation de la chaussée de la RC 638 en traversée de localité de Les Cullayes,
 - le remplacement des canalisations d'évacuation des eaux claires.
- **Préavis n° 10-2023** : Budget 2024.

Ces préavis ont fait l'objet de rapports circonstanciés par les commissions compétentes et ont tous été acceptés par le Conseil communal, hormis les 01-2023 et 02-2023 qui ont été refusés et à nouveau présentés en fin d'année et acceptés (préavis 08-2023 et 09-2023).

1.4. Intérêts généraux

Fêtes et manifestations villageoises

Durant l'année 2023, différentes manifestations ont été mises sur pied, il s'agit de :

« **Faites du jardin** » le **samedi 13 mai** a été organisée par l'association des Jardinables, avec à nouveau une magnifique journée d'échanges où les visiteurs ont pu trouver des stands, de la musique, à boire, à manger et repartir avec de riches idées pour embellir jardins et potagers.

Fête nationale, le lundi 1^{er} août : qui s'est déroulée comme de coutume sur la place des 2 Tilleuls à Les Cullayes.

En préambule de cette Fête, à savoir le lundi 31 juillet, la Municipalité a organisé un cinéma plein air avec la projection de 2 films (« Tous en scène 2 » en fin d'après-midi pour les petits et les grands) et en début de soirée « Passengers », plutôt pour les grands.



Pour revenir à notre Fête nationale, elle a été organisée par notre Jeunesse qui a proposé l'après-midi, son traditionnel tournoi de pétanque, qui a, à nouveau, rencontré un vif succès avec le château gonflable et un mini-golf humoristique pour les enfants.

Madame Christine Müller (Présidente du Conseil communal) et Monsieur Jérôme Oberson (Syndic) ont apporté le message de nos autorités.

Boissons, glaces et grillades ont sustenté tout au long de ces 2 journées, petits et grands.

Le traditionnel cortège des enfants, le feu de joie et un spectacle « lumière et feu » ont clôturé la manifestation devant un nombreux public.



Invitation à la journée des Seniors, le dimanche 26 novembre ;

C'est quasiment 150 personnes, record de participation largement battu, qui ont assisté à une représentation publique de la nouvelle comédie musicale proposée par le théâtre Barnabé « Viva Vegas ».

C'est à partir de 11h30, pour un apéritif de bienvenue, que la Municipalité accueille « ses » aînés, puis à 12h30 le repas qui fut suivi à 14h30 du spectacle. Toutes et tous ont passé un très agréable après-midi au théâtre.



Fête automnale - édition 2023 - samedi 30 septembre



Edition « new look » cette année avec une nouvelle équipe aux commandes de cette traditionnelle fête automnale qui a proposé une fin de journée et une soirée avec tous styles de musique. En effet, jazz-pop, slam, rock, grunge et même du groove-métal ont été présentés par plusieurs chanteurs, chanteuses et groupes avec un joli succès pour une première.



À l'extérieur, se trouvait plusieurs stands de boissons, nourritures, animations, etc. Toutefois, quelques détails devront être encore améliorés pour l'édition suivante.

Fenêtres de l'Avent - Marché de Noël

Les fenêtres ont à nouveau rencontré un vif succès puisque, comme l'an passé, 7 soirées ont pu être organisées courant décembre. D'autre part, s'est tenu, le samedi 9 décembre, le traditionnel marché de Noël, la vente des sapins et pour les petits et grands, la visite tant attendue du Père Noël, accompagné de ses ânes, ses elfes et une petite attention pour les enfants.



Heureux anniversaire aux jubilaires qui ont fêté leur 90^{ème} anniversaire

En 2023, sept nonagénaires ont pu recevoir une délégation municipale venue apporter les vœux des autorités, accompagnés d'une attention destinée à marquer cet événement important.

1.5. Elections et votations

Les premières votations de l'année, prévues le dimanche 12 mars 2023 et faute de sujet, ont été annulées tant au niveau fédéral que cantonal.

C'est également cette date qui avait été retenue pour l'élection d'un.e Syndic-que mais qui a également été annulée, puisque une élection tacite de M. Jérôme Oberson en tant que Syndic a eu lieu (voir page 3).

Les électeurs et électrices de notre commune ont été appelés.ées le dimanche 18 juin pour des votations fédérales et cantonales.

Trois objets étaient soumis au niveau fédéral et un au niveau cantonal avec une initiative populaire « Pour la protection du climat ».

Grosse journée pour notre Bureau, le dimanche 22 octobre, jour d'élections fédérales, puisqu'il fallait voter pour 1) élection des 19 membres vaudois du Conseil national et 2) élection des 2 membres vaudois du Conseil des Etats.

Comme très souvent lors de ces premiers tours, nous nous sommes retrouvés avec un ballottage général et c'est le 12 novembre que les deuxièmes tours se sont tenus.

Nous profitons de ce rapport pour remercier le Bureau du Conseil pour l'excellence de son travail.

1.6. Référendums - initiatives - attestation de la qualité des électeurs

Les communes ont pour mission d'attester la qualité d'électrice/électeur de l'ensemble des signataires des initiatives et des référendums. A Servion, cette tâche incombe au service de la population.

En 2023, sur 629 signatures à identifier et à attester, seules 529 répondaient aux exigences et aux critères requis. Les signatures non prises en compte concernaient essentiellement des doublons ou des signatures de personnes qui n'avaient pas le droit de vote dans notre commune (personnes mineures ou de nationalité étrangère notamment).

1.7. Naturalisations

L'enregistrement des demandes se fait auprès du Canton qui transmet ensuite les dossiers aux communes pour la suite de la procédure. Ces dernières reçoivent les candidat.e.s pour l'établissement du rapport technique, le test des connaissances (s'il est requis) et une audition par la Municipalité qui statue sur l'octroi ou le refus de la bourgeoisie de la commune.

En 2023, il a été traité 23 demandes qui ont toutes reçu un préavis favorable de la Municipalité.

Le Service communal de la population a quant à lui reçu 5 avis de naturalisation facilitée par mariage.

1.8. Visite préfectorale

Une fois par année, la Préfecture « visite » les communes du District et procède à un contrôle de sa gestion ainsi que des différents registres tenus. Il s'agit d'un jour important tant pour la Municipalité que pour le personnel communal puisque son travail est évalué par un représentant du Conseil d'Etat vaudois.

Monsieur Daniel Flotron, Préfet, est venu à Servion le jeudi 30 novembre 2023. Il a été reçu par la Municipalité, la Présidente et Secrétaire du Conseil communal ainsi que par les différents.es chefs.fes des services administratifs.

Nous avons plaisir à relever que la gestion de notre commune a rencontré sa totale approbation et la Municipalité en profite ici pour remercier l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et la qualité du travail fourni.

1.9. Nouveau règlement communal adopté en 2023

Aucun règlement n'a été adopté ou mis en vigueur en 2023.

1.10. Archives communales

Rien de spécial n'est à signaler concernant les archives communales en 2023.

1.11. Informations à la population « tout-ménage » - site communal

En 2023, huit missives ont été adressées aux habitants des deux villages. Elles sont à chaque fois insérées sur le site communal www.servion.ch que nous vous invitons à consulter régulièrement.

La brochure contenant des informations pratiques, intitulée « *Info Servion* », est remise à chaque nouvel.le arrivant.e. Elle est régulièrement mise à jour, consultable sur le site communal et une version papier est à disposition au greffe municipal.

1.12. Transports



Service de la Mobilité

Nous vous remettons quelques informations concernant les transports publics qui traversent nos villages (tiré du rapport donné par CarPostal). Pour plus d'information : www.postauto.ch/fr.

10.360 :

- **Modifications et améliorations entre 2022 et 2023 :**
 - réajustement des temps de parcours et modification du tracé des courses nocturnes
- **Modifications et améliorations entre 2023 et 2024 :**
 - pas de modification pour la commune de Servion
- **Modifications en améliorations prévues pour 2025 :**
 - décalage de 15min de tout le système - pas d'augmentation d'offre

10.365 :

- **Modifications et améliorations entre 2022 et 2023 :**
 - réajustement des temps de parcours et modification du tracé des courses nocturnes
- **Modifications et améliorations entre 2023 et 2024 :**
 - ajout d'une course Sallaz-Mézières le soir (20h13)
 - circulation des courses nocturnes comme actuellement + toutes les veilles de jours fériés (même périodes de circulation que les CFF)
- **Modifications en améliorations prévues pour 2025 :**
 - décalage de 15min de tout le système - pas d'augmentation d'offre

10.385 :

- **Modifications et améliorations entre 2022 et 2023 :**
 - réajustement des temps de parcours pour une meilleure ponctualité
 - pas de modification de l'offre
- **Modifications et améliorations entre 2023 et 2024 :**
 - ajout d'une course Servion-Palézieux à 20h29 du lundi au vendredi
- **Modifications en améliorations prévues pour 2025 :**
 - modification du tracé dans Servion comme discuté => plus de desserte de Poste/Croisée, desserte de Clos de l'Auberge à la place de Moléson, desserte de Grange Rouge en direction du Zoo mais pas dans l'autre sens
 - correspondances maintenues à Palézieux de/vers Fribourg et Lausanne
 - pas d'augmentation d'offre

Il n'y a pas eu beaucoup d'évolution depuis 2022 en termes d'offre. Ce sont surtout des adaptations (de temps de parcours et selon les horaires des CFF) qui ont été effectuées.

Fréquentation - Voyageurs annuels par ligne et montées/descentes moyennes/jour

Jorat		déc 2021 - déc 2022	déc 2022 - déc 2023	2022/2023	
No ligne	Intitulé de la ligne	Voyageurs 2022	Voyageurs 2023	Ecart voyageurs 2022/2023	Evolution voyageurs 2022/2023
10.360	Mézières - Servion - Savigny - Lausanne-Sallaz	406'276	451'810	45'534	11.2%
10.362	Moudon - Epalinges	549'571	643'380	93'809	17.1%
10.365	Moudon - Lausanne-Sallaz	373'236	416'726	43'490	11.7%
10.366	Montpreveyres - Ropraz - Mézières - Syens	45'943	61'092	15'149	33.0%
Total		1'375'026	1'573'008	197'982	14.4%

Nombre moyen de montées par jour - 2023						
	Lu-Ve (période scolaire)		Samedi		Dimanche	
Lignes	Montées	Voy/km	Montées	Voy/km	Montées	Voy/km
10.360	1729	14640	645	6223	413	4081
10.362	2189	23077	1496	16302	1000	10937
10.365	1587	14824	699	6723	399	3842
Total	5505	52541	2840	29248	1812	18860

- + 197'982 voyageurs annuels
- Augmentation de + de 14%

Nombre moyen de montées par jour 2022						
	Lu-Ve (période scolaire)		Samedi		Dimanche	
Lignes	Montées	Voy/km	Montées	Voy/km	Montées	Voy/km
10.360	1541	13861	614	5882	386	3670
10.362	1884	21693	1239	14480	808	9300
10.365	1410	13237	646	6157	352	3465
Total	4834	48791	2498	26519	1546	16435

- + 4'834 montées sur les lignes 10.360-10.362-10.365 par jour en semaine

Ponctualité - Aux terminus et arrêts déterminants

PONCTUALITE 2022 VS 2023 (et aperçu 2024)

10.360	31.03.2024	31.12.2023	31.12.2022
Ponctualité globale	93.91	83.88	78.91
Epalinges, Croisettes (2'313)	93.29	94.13	93.08
Montpreveyres, village (4'858)		76.22	72.19
Mézières VD, village (17'671)		90.61	
Mézières VD, station (9'013)	93.86	93.33	
Servion, poste/croisée			83.47
Savigny, centre (12'859)		64.91	73.12
Lausanne Sallaz (6'273)	94.2	90.82	

10.362	31.03.2024	31.12.2023	31.12.2022
Ponctualité globale	92.77	84.61	86.84
Moudon, gare (9'804)	97.33	97.41	98.25
Mézières, station (20'149)	89.14	88.08	83.69
Mézières, village (20'153)		82.21	88.7
Montpreveyres, village (20'161)		71.27	77.66
Epalinges, Croisettes (10'167)	95.58	94.73	96.61

10.365	31.03.2024	31.12.2023	31.12.2022
Ponctualité globale	91.36	85.70	87.05
Lausanne, La Sallaz (6'553)	92.84	97.73	96.3
Lausanne, Le Foyer			88.64
Forel (Lavaux), Cornes de Cerf			82.24
Mézières, station (9'549)	88.46	79.99	85.06
Mézières, village (9'971)		86.11	84.69
Moudon, gare (3'175)	97.48	96.25	97.87

- Stable entre 2022 et 2023
- Amélioration significative les premiers mois de 2024
- Devrait encore s'améliorer en 2025 car les temps de parcours seront revus

- Arrêts évalués modifiés : prise en compte des terminus et terminus intermédiaires
- Les arrêts intermédiaires ont toujours une moins bonne ponctualité car les temps sont construits de façon à ce que les conducteurs ne doivent pas temporiser en milieu de ligne

Qualité - Réactions clients

Réactions clients au 31.12.2023			
	Nb de réactions	Dont critiques	Voy/critique
10.360	33	30	14'352
10.362	43	40	16'040
10.365	48	45	9'153

FOCUS SUR LES CAUSES DE CRITIQUES 2023 - TOUTES LIGNES CONFONDUES

Fiabilité	41
Personnel de conduite	57
Autres (résa - titre transport- offre place - info voy.)	26

Personnel de conduite	nbr de cas	Problème - mesure en place
Voyageurs oubliés	21	Pas d'arrêts récurrent - campagne de sensibilisation client sera mise en au chgt d'horaire -
Voyageurs pas laissés descendre	6	Intégration de la spécialité qualité pour la présentation "orientation client" aux cours OACP
Style de conduite	13	
Comportement/Sympathie	15	

Fiabilité	nbr de cas	Problème - mesure en place
Correspondance Bus-Bus	6	Temps de parcours revus pour 2025 => améliorera la robustesse des correspondances
Annulation de Courses	15	Réflexions du centre de régulation pour diminuer les annulations
Ponctualité	20	Temps de parcours revus pour 2025

2. Finances communales

Tous les rapports qui se réfèrent aux finances communales font partie intégrante du préavis n° 04-2024 - rapport de gestion 1^{ère} partie.

3. Domaines et bâtiments

3.1. Forêts

Les forêts des villages de Servion et de Les Cullayes ont une surface forestière exploitable de 108 hectares.

Depuis janvier 2018, la gestion des forêts communales est confiée, sous contrat de « *bail à ferme pour biens-fonds forestiers* » au Groupement forestier Broye-Jorat.



2023 fût pour la forêt à nouveau une année faite d'extrêmes climatiques, les conditions climatiques très humides du début de l'année 2023 ont rendu difficile l'exécution des travaux forestiers pendant la période de coupe 2022-2023 et certains chantiers ont par conséquent pris du retard. Bien que pénalisante pour l'exploitation forestière, rendant difficile voire impossible l'accès des machines aux chantiers forestiers, cette météo fût bénéfique pour la forêt suite au manque d'eau de 2022. Malgré le fait que la forêt ait pu bénéficier des importantes précipitations de l'hiver 2022-2023 lors la reprise printanière de la végétation, les conséquences de l'été 2023, particulièrement chaud et sec, se firent fortement ressentir. Alors que durant le printemps et l'été nous étions optimiste sur la situation du bostryche n'ayant constaté que peu de foyers de petite dimension, c'est à la fin de l'été que la situation bascula pour devenir critique et c'est finalement un peu plus de 300 m³ de bois qui furent exploités durant l'automne à la suite des attaques du bostryche. Important pour les forêts de Servion, ce volume n'est rien comparé aux dizaines de milliers de mètres cubes de bois bostryché, ayant dû être exploités dans d'autres région du canton et de suisse romande. Ces importantes quantités de bostryches ont eu pour conséquence une saturation du marché pour ce type de bois. Les scieurs refusant de prendre cet assortiment ce sont d'importants volumes de bois qui n'ont pût être valorisés autrement qu'en bois énergie. En plus des exploitations forcées dues au bostryche, c'est un peu plus de 60 mètres cubes qui ont dû être exploités comme chablis suite aux coups de vents printaniers.

Le martelage dans les forêts communales a eu lieu le 1er juin 2023. Sur une possibilité de coupe annuelle de 900 m³ de résineux et de 250 m³ de feuillus, 732 sylves de résineux et 41 sylves de feuillus ont été martelées en prévision des coupes de la saison 2023-2024. Le volume martelé est en deçà de la possibilité, mais au vu des conditions climatiques actuelles il est préférable de rester prudent sur les volumes lors des martelages plutôt que de vouloir à tout prix marteler l'entier de la possibilité et devoir ensuite retenir des coupes.

Concernant les soins aux jeunes peuplements, soins culturaux et soins aux plantations, ce sont environ 4.92 ha qui ont été traités en 2023, répartis comme suit, 4,12 ha de soins culturaux réalisés par des soins modérés et 0.8 ha de soins aux plantations réalisés par des travaux de fauchage.

Au chapitre des reboisements une plantation a été réalisée au mois de mars 2023 sur la coupe de réalisation derrière l'ancienne déchetterie des Cullayes. Nous y avons planté 280 chênes Sessile, 500 Charmes, 30 Noyers Noirs et 175 Epicéas Omorica. Par suite d'un foyer de bostryche ayant obligé à transformer la coupe de mise en lumière située à l'entrée du bois de Villars-Montet en coupe de réalisation il était prévu de replanter la surface en novembre 2023. Les conditions météo de la fin d'année 2023 n'ayant pas permis le nettoyage de la surface, cette plantation ne pourra pas se faire avant le début 2024.

Le principal défi auquel nous avons été confrontés en 2023 et auquel nous serons confrontés à l'avenir, reste l'évolution du climat et l'adaptation des forêts à celui-ci. Le paysage forestier va inéluctablement changer ces prochaines années et ceci avec ou sans interventions humaines. Nous ne pouvons en tant que forestier, qu'appréhender les événements climatiques à venir et tenter d'y adapter au mieux les jeunes peuplements. Les vieilles futaies souffrent énormément des périodes sèches et chaudes que nous vivons actuellement et des changements paysager vont se faire très rapidement, le nombre de coupes forcées que nous devons faire est en augmentation et ne diminuera pas ces prochaines années, bien au contraire, en milieu de saison hivernale nous continuons à découvrir de nouveaux foyers de bostryches important qui nécessiteront des interventions avant le retour du chaud au printemps 2024. Ces peuplements de résineux à maturité

L'autorisation de supprimer un élément du patrimoine arboré est assortie de l'obligation de réaliser une plantation compensatoire.

Dans le cas où la suppression est requise pour des motifs d'aménagement de construction, ou raison impérieuse dûment motivée et que la compensation en nature est impossible, une taxe est due à la commune.

Pour les arbres, elle est basée sur la valeur de remplacement, correspondants au moins aux directives de l'union Suisse des parc et promenades.

Ce montant est mis en réserve pour la mise en place de différents arbres sur le territoire communal.

Selon ce même règlement et afin de garantir au mieux la biodiversité, pour chaque arbre abattu, un nouvel arbre et si possible indigène et de longue futaie, doit être planté dans un délai d'un an à partir de la coupe. Relevons que le nouvel arbre est considéré comme protégé dès sa plantation quel que soit son diamètre.

3.3. Patrimoine arboré

Nous vous rappelons que le patrimoine arboré est conservé, exception faite pour les haies monospécifiques (thuyas-Fotinia-Laurelle) ou non indigènes.

Une demande d'arrachage doit également être faite auprès de la Municipalité.

3.4. Etang général des plans d'eau

Entretien de l'étang du Parimbot

Comme mentionné dans le rapport 2022, les travaux de réfection et d'entretien de l'étang ont été réalisés courant de l'automne 2023 et se poursuivront en 2024 (plan de gestion, panneaux didactiques).

L'étude de cheminement aux abords de l'étang débutera au printemps 2024.



avant travaux



après travaux

Après travaux, on peut constater, en arrière-plan, la réalisation de la réfection de la digue.

Un recensement des espèces de batraciens a débuté en automne 2023 et se poursuivra printemps 2024.

Les berges du Flon - Servion

L'entretien usuel des berges du Flon, situées le long du chemin de la Scierie, en bordure de la route Cantonale, a été, comme chaque année, confié à une entreprise spécialisée. Mis à part ces travaux annuels, rien de spécial n'a été entrepris.

Le Carrouge - Servion (lieu-dit « Derrey Mont »)

Des castors sont présents sur le Carrouge entre Mézières et Servion. Début 2020, ils occupaient un secteur situé plus en aval entre les lieux-dits «Les Bois» et «Moilles». En 2021, le territoire occupé se situait en face du Chenil et il se déplace actuellement en direction de l'amont vers la Z.A.

En 2023, toujours en accord avec la DGE et l'association BeaverWatch et dans un souci de préservation de l'habitat du castor, un dispositif de contrôle du niveau d'eau sur le barrage existant a été réalisé.

Malheureusement, les conditions météorologiques de l'automne en ont décidé autrement et l'installation a été partiellement détruite et retirée en accord avec les autorités cantonales.



Suite à ces intempéries, un nettoyage des berges et du lit de la rivière est prévu pour début 2024.

3.5. Bâtiments communaux

Entretien général des bâtiments communaux

Les travaux habituels d'entretien et de contrôle ont été entrepris sur l'ensemble des bâtiments communaux. Les contrôles OIBT des bâtiments sont effectués selon le calendrier de la Romande Energie et après chaque transformation importante.

Une vérification de leur état et le nettoyage régulier des différentes toitures sont planifiés chaque année avec une entreprise spécialisée de la région. Les réparations importantes sont projetées et budgétées de cas en cas, selon l'urgence.

Bâtiments du Chemin du Centre n° 4 et 6 à Servion

À part de l'entretien général, rien n'a été entrepris pour ce site qui fera l'objet en 2024, du remplacement complet des fenêtres.

À noter qu'à la rentrée scolaire d'août, les deux classes sises au bâtiment de la boulangerie ont été réouvertes.

La Chapelle « St-Maurice » - Servion

Ce lieu de culte, dont il est déjà fait mention dans des écrits datant de 1453, est mis à disposition de l'Eglise évangélique réformée (Paroisse protestante) pour « L'Eglise des Enfants » depuis 2016, est classé en note 2, en monument historique.

La Chapelle accueille cependant encore bien entendu des mariages, des baptêmes et des cérémonies funèbres.

La Municipalité a constaté, courant de l'automne, une humidité inquiétante qui longeaient les murs extérieurs du bâtiment.

Par son classement, des entreprises spécialisées ont dû être mandatées par la suite afin de faire des investigations. Profitant de ces dernières, la Municipalité a également demandé que l'intérieur soit aussi investigué et sondé. Toutes ces analyses sont en cours et le rapport de gestion 2024 donnera plus en détail, les résultats obtenus.

« La Retraite » - Servion

Comme mentionné dans le rapport de gestion de l'année 2022, ce bâtiment a fait l'objet de la pose de panneaux photovoltaïques en toiture (préavis n°02-2022). La mise en service sera effective courant 2024.

Tout comme les bâtiments du chemin du Centre, il fera aussi l'objet en 2024, du remplacement des fenêtres pour l'ancienne partie du bâtiment.

« Voirie » - Servion

Les travaux relatifs au préavis n° 02-2022 ont été, comme annoncé, terminés courant de l'année 2023.

La « Ferme communale » - Servion

Ce bâtiment n'a fait l'objet d'aucune intervention particulière mis à part de légères réparations.

Le « Vieux Collège » - Servion / « Ancien Collège » - Les Cullayes

Aucune intervention particulière, mis à part des réparations usuelles.

La salle communale, lieu d'accueil et de rencontres de notre commune

La salle communale a été louée à 69 reprises (56 pour des privés et 13 pour des séances communales ou intercommunales) et des cours de gymnastique s'y déroulent toujours.

Une porte donnant accès au local de rangement des tables rondes, a été changée.

Abris PC de Servion et de Les Cullayes

En lien avec les événements en Ukraine, la protection civile de Lavaux-Oron a entrepris de visiter tous les abris de la région et de proposer d'effectuer les travaux nécessaires par le biais d'un contrat d'entretien annuel. Comme la quasi-totalité des communes faisant partie de la PC Lavaux-Oron, notre commune y a souscrit. Ainsi, les travaux tels que graissage, remplacement de joints et entretiens de moteurs ont pu être réalisés courant 2023.

3.6. Terrains communaux

L'ensemble des terrains communaux constructibles ayant été vendus avant la fin de l'année 2019, la commune de Servion n'en possède désormais plus à part des parcelles colloquées en zone d'utilité publique ou d'équipements collectifs.

3.7. Domaines publics

Aucun élément particulier n'est à relever pour ce point.

4. Travaux publics - Urbanisme

4.1. Routes et trottoirs

Rénovation de la chaussée de la RC 637 et RC 638 en traversée de localité de Les Cullayes

Pour donner suite à l'acceptation de la demande de crédit de construction pour la rénovation de la route cantonale RC 638 (qui comprend les routes de Mollie-Margot, du Signal, RC 637, de Montpreveyres, ainsi que le remplacement partiel de la conduite EC avec la pose de tubes pour l'éclairage public), c'est l'entreprise Weibel qui est sortie adjudicatrice des travaux et qui remporte l'appel d'offre. Les travaux débuteront au printemps 2024.

Entretien général

Durant cette année, différents travaux de maintenance et d'entretien ont été réalisés sur l'ensemble du réseau routier communal et ceci dans les deux villages. Il s'agit principalement de colmatage des fissures, effectué par une entreprise spécialisée.

Comme toujours, des trous en formation (nids de poules) dans le revêtement endommagé par le gel hivernal et par les travaux de déneigement ont été rebouchés dans le courant du printemps par une entreprise spécialisée.

La Municipalité participe annuellement à la séance d'information dans les locaux de la DGMR à Lausanne (Blécherette) afin de prendre connaissance des futurs travaux de réfection dans notre région. Cette année a été marquée par des changements internes à la DGMR, Mme Céline Baumgartner a été nommée voyère de l'arrondissement Centre.

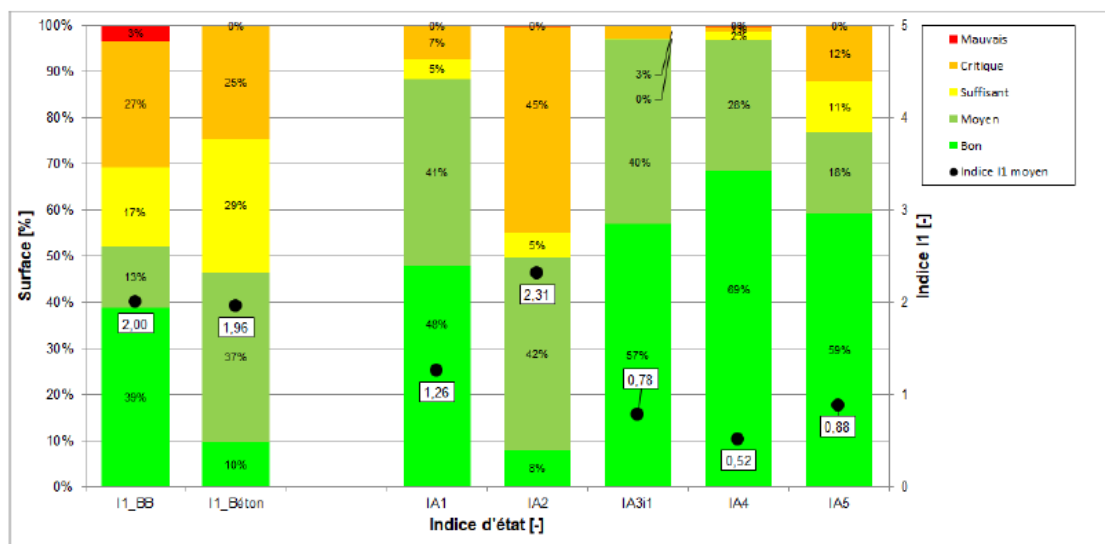
Deux fois par an, au printemps et avant l'hiver, une balayeuse est louée afin de nettoyer principalement les axes d'importances cantonales, des résidus de branchages, feuilles et graviers en bord de routes. Sur demande, la commune de Jorat-Mézières loue sa balayeuse pour nettoyer les axes secondaires dans notre commune.

La Municipalité a mandaté la société Infralab SA pour effectuer une analyse de la gestion de l'entretien afin d'avoir un rapport complet indiquant l'état des chaussées et trottoirs sur l'entier du territoire communal. La longueur du réseau communal représente 21.4 km de routes et trottoirs. Les chaussées en béton (1.5 km) représentent une faible part du réseau (7.2%) et ne sont pas pris en compte dans l'analyse.

Cette analyse nous permet d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution du réseau et des mesures de réfection à entreprendre sur 5 ans.

L'état actuel du réseau :

L'état du réseau, issue de la campagne du relevé d'état effectué en 2023 et en prenant en compte les entretiens effectués en 2023 après le passage de l'ARAN, est présenté dans le graphique 3, ci-dessous :



Graphique 3 : Etat du réseau actuel (2023) – chaussées bitumineuses (BB) et béton

La chaussée a été entièrement refaite au niveau de l'arrêt de bus côté Tropiquarium, car depuis de nombreuses années les fissures et les déformations se sont accentuées.

La déserte de l'arrêt a été modifiée afin de ne plus avoir de véhicules lourds sur la nouvelle partie. Un nouvel abri bus a été installé contre le bâtiment technique du Tropiquarium.

Le système d'évacuation d'eau sur le parking de la boulangerie sous forme de cunette en béton a été remplacé par de l'enrober pour garantir la bonne évacuation des eaux de pluies. Une nouvelle place de parc a été réalisée en remplacement de l'abri à vélos qui menaçait de tomber.

Le système d'évacuation des eaux de pluies autour du stand de tir a également été refait à neuf et des places de parc ont été réalisées en tout venant. La Municipalité a profité d'une entreprise sur site pour réaliser les travaux ce qui a permis de garantir un bon prix.

Divers

La gendarmerie procède régulièrement à des contrôles radars sur notre commune, (principalement sur les routes cantonales en traversées de village) en moyenne une fois par mois.

Le taux d'infractions de notre commune est souvent supérieur à la moyenne du canton. Dès lors, des contrôles supplémentaires ont été demandés par la Municipalité sur certaines routes communales, où des comportements inadaptés ont été constatés.

Nous avons fait une mise à jour sur nos différents radars didactiques pour pouvoir enregistrer les vitesses, comportements des usagers sur le réseau communal afin de transmettre les données auprès de la gendarmerie et de les solliciter pour la pose de radars ciblé sur notre commune.

4.2. Eclairage public

La puissance de l'éclairage continue de varier en relation avec le remplacement des luminaires par du LED. La Romande Energie s'occupe de mettre à jour la facturation de notre parc public à la suite des interventions de notre prestataire. Les valeurs de calcul sont continuellement adaptées à la baisse. Les prochaines factures seront calculées avec cette nouvelle puissance.

La totalité du parc EP de nos deux villages est équipé avec des luminaires LED de nouvelle génération.

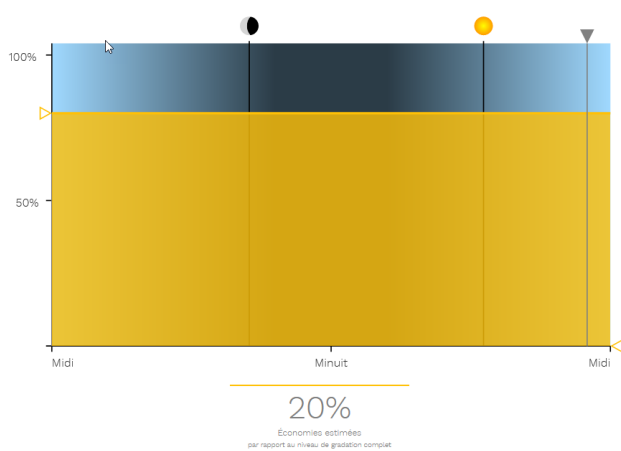
Les deux villages de Servion et de Les Cullayes ont été équipés avec un système de télégestion (100% du parc de Servion et 80% du parc de Les Cullayes) auprès d'une entreprise spécialisée afin de pouvoir programmer l'abaissement nocturne et l'extinction selon des heures définies. Le solde de l'installation du système de télégestion à Les Cullayes se fera sur le budget courant durant l'année 2024.

Actuellement un total de 286 points peut être commandés via le système de télégestion, ce qui inclut les prises électriques montées sur les mâts afin de pouvoir commander séparément l'éclairage de Noël.

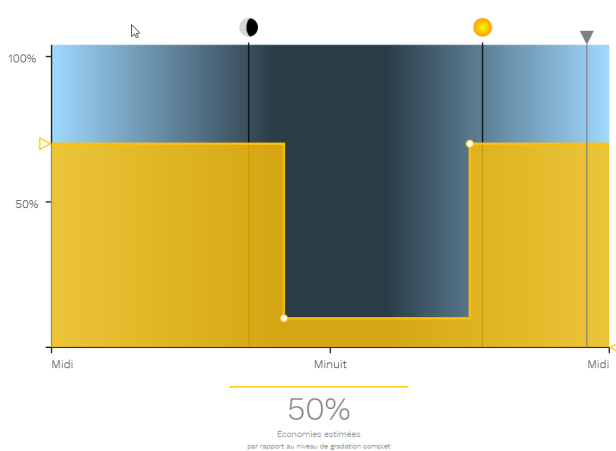


Un abaissement a été programmé de la façon suivante sur nos deux villages :

Passage piétons :



Routes cantonales et communales :



Un contrôle mécanique d'une centaine de mâts sur les deux villages a été effectué par une entreprise spécialisée afin d'établir un rapport sur l'état structurel des mâts (parties visibles et invisibles, en sous-sol). Les travaux de remise en état seront planifiés courant 2024.

Deux luminaires supplémentaires seront installés pour renforcer le flux lumineux et respecter les nouvelles normes VSS au niveau du passage piéton, chemin d'accès de l'ancienne déchèterie et au niveau de l'ancienne poste à Les Cullayes. L'installation est programmée pour l'été 2024.

4.3. Service hivernal

Dans les deux villages, les routes communales sont déneigées par la voirie communale, qui s'adjoit les services de deux déneigeurs indépendants. Les routes cantonales, en traversée de localités, sont déneigées par une entreprise mandatée par le Canton qui refacture ensuite les kms concernés à la commune.

Lors de la fin de l'hiver, soit après Pâques environ, les entreprises partenaires procèdent à un contrôle général de l'état des routes afin de pouvoir réaliser un chiffrage des réparations avant validation de la Municipalité. Le Municipal référent assure avec la voirie le suivi ainsi qu'un relevé des travaux effectués, ce qui permet de garantir un bon déneigement lors de la prochaine saison hivernale.

En automne, un deuxième contrôle du réseau à déneiger est effectué. Les propriétaires dont les haies et les arbres pourraient gêner ce travail, sont invités par courrier à les élaguer avant l'arrivée de l'hiver afin de faciliter le travail des employés communaux.

Il nous paraît intéressant de rappeler que la procédure appliquée par le canton veut que les routes cantonales soient praticables sur le réseau principal entre 06h et 22h et sur le réseau secondaire entre 07h et 22h.

4.4. Matériel de voirie - parc des machines

Du petit matériel, de l'outillage et des habits de travail sont commandés chaque année afin de renouveler les plus désuets et/ou, abimés.

Une nouvelle pompe diesel a été installée en remplacement de l'ancienne pour faire le plein de diesel des véhicules de la voirie à Servion.

La Municipalité a commandé du petit outillage auprès de nos entreprises partenaires soit :

- une tronçonneuse Husqvarna 560 XP
- un taille-haie Pellenc à accu
- une tondeuse électrique "Pellenc", avec accu

Ce matériel permet d'assurer l'entretien sur notre commune, des espaces verts.



4.5. Parcs et promenades - cimetière

Cimetières

Comme mentionné dans le préavis n° 07-2023, les remplacements des haies de thuya par des haies vives ainsi que la création d'espace paysager ont débuté en automne 2023.

La Municipalité remercie la Fondation Pierre et Nouky Bataillard pour l'important soutien de ces travaux. La suite de ces aménagements se fera courant 2024.



Les travaux habituels d'entretien courant (nettoyage, taille, etc.) de ces espaces sont réalisés par le personnel de voirie.

Parcs - espaces verts - places de jeux et décorations

Les travaux de nettoyage, taille, etc., ont été également entrepris par le personnel de voirie. Nous profitons ici pour vous rappeler que depuis quelques années, la commune n'utilise plus de désherbants contenant du glyphosate.

Afin d'éviter tout risque d'accident, un contrôle régulier des différentes places de jeux est effectué et ceux en mauvais état, ou laissant présager un risque quelconque, sont réparés ou, si besoin, remplacés.



4.6. Ordures ménagères et déchets

Gestion des deux déchetteries

Les deux déchetteries communales offrent un espace agréable et sont équipées pour répondre aux besoins et aux attentes des citoyennes et citoyens.

Pas d'importants travaux réalisés en 2023 sur ces deux sites.

Comparatif des tonnages de déchets collectés :

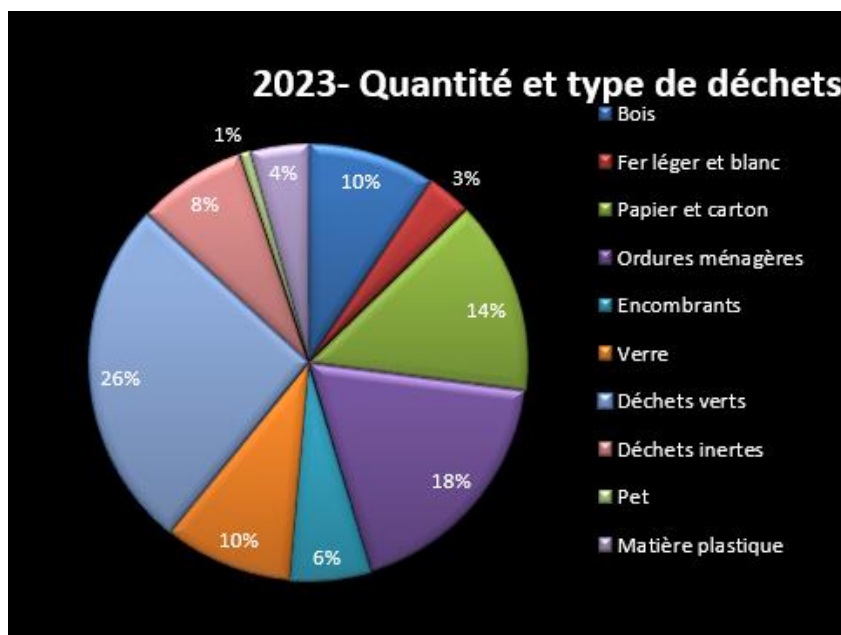
ce qui représente, en terme de déchets, une moyenne de :

- Population au 31.12.2022 : 2'138 habitants soit 560.15 kg par habitant
- Population au 31.12.2023 : 2'172 habitants soit 517.48 kg par habitant

Types de déchets	2022 (en tonne)	2023 (en tonne)
Ordures ménagères	206.20	206.23
Objets encombrants	72.67	67.52
Déchets compostables	441.28	291.42
Papier et carton	121.53	160.45
Verre trié	105.88	106.63
Ferraille	37.29	36.73
PET	7.30	8.70
Gravats	78.00	90.91
Bois (facteur conversion cantonale)	97.61	106.69
Matières plastiques	29.86	48.69

Comparatif des différents types de déchets traités

Taxe au sac - rétrocession de l'année



Type	Quantité/to
Bois	106.69
Fer léger et blanc	36.73
Papier et carton	160.45
Ordures ménagères	206.23
Encombrants	67.52
Verre	106.63
Déchets verts	291.42
Déchets inertes	90.91
Pet	8.70
Matière plastique	48.69
Total	1'1123.97

Mesures d'allègement pour jeunes enfants et personnes incontinentes

Le règlement communal sur la gestion des déchets, dans son annexe n° 1 prévoit des mesures d'allègement de la taxe pour les enfants jusqu'à 3 ans et pour les personnes incontinentes au bénéfice d'un certificat médical.

Pour 2023, l'administration communale a distribué 61 rouleaux de sacs de 17 litres et 118 rouleaux de sacs de 35 litres correspondant à un montant total de CHF 2'911.00.

Les déchets verts

Constat récurrent et immuable, le coût du traitement des déchets verts reste au fil des ans un point très important du poste déchets. Cette année, il a atteint la somme de CHF 28'564.49.

Les déchets compostables d'un volume dépassant 2 m³ ou de gros diamètres (arbres, souches, etc.) ne sont pas broyés dans la déchetterie communale. Les détenteurs doivent les amener directement à la Compostière de la Coulette à Belmont. Pour les branchages et les petits diamètres résultant d'un élagage, des bons sont remis par le secrétariat communal et La Coulette refacture le traitement de ces déchets à la bourse communale. En revanche, le traitement des souches, des branches dont le diamètre dépasse 10 cm, des planches ou des gros volumes de bois, tout comme celui lié à l'abattage d'arbres, est directement refacturé aux détenteurs.



Récolte des vêtements usagés

La société TEXAID met à disposition dans les déchetteries des containers réservés à la collecte des vêtements usagés.

Par ce geste écologique, TEXAID offre une seconde vie aux vêtements, aux chaussures et aux textiles domestiques usagés. Elle unit l'action économique à un engagement social et une responsabilité écologique. Grâce à sa prestation, elle contribue à réutiliser de manière judicieuse de précieuses matières premières et réunit, avec la vente des textiles, des moyens financiers destinés à des organisations caritatives connues.



Durant l'année 2023, 15'728 kg de vêtements ont été récoltés dans notre commune.

4.7. STEP - STAP et réseau des canalisations EC - EU

Entretien général des collecteurs dans les deux villages

Plusieurs curages de canalisations, avec si besoin passage de caméras, ont été entrepris dans le cadre de l'entretien courant du réseau d'épuration.

La station d'épuration - STEP

Nous rappelons que notre station d'épuration est intercommunale et qu'elle est gérée d'entente entre les Municipalités de Servion et d'Oron (Essertes). Les coûts sont répartis par commune au prorata du nombre d'habitants au 31 décembre de chaque année. Des entretiens courants ont été effectués durant cette année.

Pour donner suite à l'étude de la consommation 2022 - 2023 dans le cadre d'une éventuelle pénurie d'énergie, la Municipalité a été pro-active et a rapidement fait l'acquisition d'une génératrice, positionnant notre commune parmi les premières du canton à disposer d'une STEP complètement autonome en cas de coupure de courant.

Techniquement, les installations électriques ont été adaptées et un protocole d'arrêt et de redémarrage de la STEP a été testé avec succès.

Ces travaux permettent finalement d'éviter que d'importants rejets d'eau non traitée s'écoulent dans le ruisseau « Le Parimbot ».

Travaux chambres doubles et collecteurs EU - Les Cullayes

À la suite de l'étude réalisée entre 2021 et 2022, tous les travaux nécessaires ont été entrepris afin de minimiser l'écoulement de EC dans les EU.

Etude chambres doubles et collecteurs EU - Servion

Un rapport détaillé a été établi de cette étude. Un plan d'action a été défini par le bureau NPPR qui sera réalisé, sous forme de préavis, courant 2024 et 2025.

4.8. Bureau technique communal

Enquêtes - permis de construire - permis d'habiter et d'utiliser - etc.

En collaboration avec le Municipal en charge des constructions, le bureau technique communal a traité :

- **33** dossiers de mise à l'enquête (39 en 2022).
- **32** permis de construire (38 et 2022) dont **9** permis de construire pour pose d'une PAC tout type confondu (4 par sonde géothermique et 5 air/eau) (16 en 2022 - 8 air/eau et 8 par sonde géothermique).
- **31** permis d'utiliser/habiter (23 en 2022).
- **9** autorisations de minime importance (7 en 2022).
Il s'agit d'autorisations municipales pour des petites constructions pour lesquelles une enquête publique n'est pas indispensable.
- **49** validations d'installations de panneaux solaires ne nécessitant pas de mise à l'enquête publique (39 en 2022).
- **12** autorisations d'abattage d'arbres protégés (13 en 2022).



5. Formation - Jeunesse

5.1. Autorités scolaires

L'Association répond aux besoins en scolarité obligatoire, des enfants résidant dans la région de Forel (Lavaux), Jorat-Mézières et Savigny. Elle comprend toujours les mêmes dix communes.

ASIJ - délégués de la Commune de Servion en 2023

Le Conseil intercommunal de l'ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat) est composé de 54 délégués issus des dix communes, membres de l'Association.

Chaque commune est représentée par deux délégués municipaux pour la délégation fixe et d'un délégué des Conseils généraux ou Communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable ce qui représente quatre délégués pour notre commune.

Dès le 1er juillet 2022, M. Gaël Manigley, Municipal de Vulliens a été nommé Président et M. Benjamin Borlat poursuit son mandat de Vice-président. Quant au secrétariat, il est toujours conduit par Mme Fabienne Blanc de Vucherens.



La délégation de notre commune, représentée auprès de l'ASIJ, se compose de la manière suivante :

Délégués de la Municipalité (janvier à décembre 2023)	Délégués du Conseil communal (janvier à décembre 2023)
Jérôme Oberson	Alain Petoud
Monique Ries	Aurélie Guillet
Membre du Comité directeur : Yves Boand	Fahrat Rais
	Frédéric Maffei

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à deux reprises en 2023 soit le 7 juin à Syens et le 27 septembre à Vucherens.

Lors de ces séances, les points suivants ont été traités :

Préavis	Objets :
01/2023	Comptes 2022 et rapport de gestion
02/2023	Demande d'autorisation d'une servitude d'usage d'abris de protection civile, en faveur des communes de Jorat-Mézières, Vucherens et Vulliens, contre un montant de CHF 166'545.15, correspondant à 179 places d'abri PC dans le sous-sol du Collège Gustave Roud à Carrouge, commune de Jorat-Mézières.
03/2023	Budget 2024

Pour rappel, le Comité de direction ou CODIR, organe Exécutif, s'est réuni à de très nombreuses reprises, en moyenne 1 fois par mois, pour traiter non seulement les affaires courantes mais également des problématiques particulières et suivre l'avancement des mandats confiés à des commissions. Ces dernières se réunissent hors des séances du Comité de direction, notamment pour instruire des sujets dans la perspective des divers préavis à préparer.

Le nouveau Directeur de l'EPS du Jorat (Etablissement primaire et secondaire) en la présence de Monsieur Cédric Béguin participe régulièrement aux séances du Comité de direction et collabore, si besoin, dans le cadre des commissions thématiques.

Travaux exécutés dans les bâtiments scolaires situés sur la commune

Il n'y a eu pas eu de gros travaux dans le collège intercommunal des Gollies de Servion. Sont intervenues quelques réparations, adaptations liées aux imprévus inhérents à la vie scolaire.

Les deux classes dans le bâtiment de la boulangerie ont été réouvertes pour la rentrée estivale. Des travaux de peinture et de remplacement de l'éclairage en LED ont été exécutés par la voirie.

Deux tableaux interactifs ont été installés pour une mise en conformité, sur demande du canton. En vue du montant de l'investissement, la Municipalité a demandé une garantie d'occupation au minimum pour huit ans auprès de l'ASIJ.

5.2. Répartition des élèves pour notre commune - répartition des coûts

Nombre d'élèves dans le cercle scolaire

Au 1^{er} octobre 2023, l'Etablissement scolaire primaire et secondaire du Jorat comptait 1'755 élèves (1'729 en 2022), soit 1'282 élèves primaires et 473 élèves secondaires.



Répartition des élèves domiciliés dans la commune

Au 1^{er} octobre 2023, les 288 élèves (273 en 2022) de notre commune se répartissaient de la manière suivante :

- 221 élèves scolarisés en classes primaires / 67 élèves en classes secondaires / 3 élèves dans un autre établissement.

Répartition des coûts

La participation financière de notre commune se répartit de la manière suivante :

- 1/2 calculée selon le nombre d'élèves
- 1/2 calculée selon le nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.

Sur ces bases, la participation de notre commune s'est élevée à CHF 1'414'297.00 (CHF 939'196.92 en 2022).

Le revenu de la location des deux salles de classe en faveur de la commune de Servion (bâtiment de la boulangerie) s'est élevé à CHF 23'000.00.

Le coût moyen par élève s'élève à CHF 4'557.00.

5.3. Société de Jeunesse et jeunes citoyens

Société de Jeunesse de Montpreveyres - Les Cullayes

Notre société de Jeunesse continue de collaborer pour des manifestations organisées par la Municipalité, soit pour la Fête nationale, la Fête automnale ainsi qu'au Marché de Noël, en y tenant la buvette.

Elle a également mis sur pied sa traditionnel fondue Bressanne, les 17 et 18 novembre.



Réception des jeunes qui ont eu 18 ans en 2023 ainsi que des personnes qui ont obtenu la nationalité suisse

Il est de tradition que lors du dernier Conseil communal de l'année, soit le 1^{er} décembre pour 2023, les personnes citées en titre sont invitées à participer en tant qu'auditeurs, à la séance. Le but étant qu'ils se familiarisent avec le déroulement d'une séance du Législatif communal.

Pour les jeunes et pour marquer concrètement leur entrée dans la vie civique active, le Syndic leur a remis un livre ludique sur l'histoire suisse. Les personnes naturalisées ont également reçu un présent.

10 personnes naturalisées (dont 5 enfants) ainsi que 30 jeunes ont reçu une invitation.

2 personnes présentes et une excusée sur les premiers nommés invités et 7 présents et 4 excusés pour les jeunes.



5.4 Cultes et paroisses

Notre commune dépend :



- Pour **l'église évangélique réformée** : de la paroisse du Jorat à Mézières.
Le diacre Monsieur Bertrand Quartier.
- Pour **l'église catholique romaine** : de la paroisse catholique « Notre Dame » d'Oron-la-Ville.
Cette paroisse dépend de l'unité pastorale St-Pierre Les Roches.
Les Abbés sont Adalric Jatsa et Alain Nguetsop.

Au 31 décembre, les différentes religions se présentaient de la manière suivante :

Communautés religieuses	Nombre de personnes
Protestants	691
Catholiques romains	708
Sans confession	671
Autres confessions	129

6. Police

6.1. Sécurité publique - sécurité routière

Police population

Depuis 2013, la commune de Servion fait partie du concept « Police Population ». La démarche propose aux citoyennes et aux citoyens qui le souhaitent de veiller, dans la mesure de leurs possibilités et de leurs disponibilités, à la tranquillité et à la sécurité des quartiers où ils vivent.

Sécurité routière



Les radars pédagogiques acquis par la commune, ont, durant l'année, été installés à différents endroits afin d'inciter les usagers du réseau routier communal, à adapter leur vitesse principalement aux endroits les plus sensibles.

Sur demande de la Municipalité, la Gendarmerie vaudoise a procédé à plusieurs contrôles mensuels tant à Les Cullayes qu'à Servion.

Il en ressort que la plupart du temps, les usagers ne respectent que trop peu les limitations de vitesse.

Gendarmerie vaudoise

Notre commune ne possède pas son propre organe de police communale. Les vols, agressions, infractions et tout autre délit commis sur le territoire communal sont gérés par la gendarmerie vaudoise pour laquelle, la commune a versé une participation de CHF 218'736.00 (CHF 216'436.00 en 2022). Ce montant est calculé sur la base du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.



Le Poste mobile de la Gendarmerie vaudoise est venu à Servion à plusieurs reprises pendant l'année afin de lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de leur véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter les sites suivants :

Statistiques vaudoises de la criminalité et de la circulation
www.vd.ch/statistiques-police

Les sources publiques concernant les actions de préventions de la police cantonale vaudoise
www.vd.ch/prevention-police

6.2. Service de la population

Contrôle des habitants - Police des étrangers

Le service communal de la population a enregistré :

- 172 arrivées dont 15 naissances (195 en 2022)
- 159 départs dont 20 décès (167 en 2022)



A ces chiffres s'ajoutent 61 mutations diverses (75 en 2022) telles que :

- 23 changements d'adresses dans la Commune
- 6 mariages et 0 PACS
- 14 séparations et divorces
- 4 changements de noms

Evolution de la population résidente au 31 décembre

Descriptif	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'habitants	1'936	1'946	1'927	1'967	2'014	2'090	2'107	2'146	2'199
Résidents principaux	1'908	1'918	1'904	1'942	1'997	2'076	2'098	2'138	2'189
Résidents secondaires <i>(en majorité à l'EMS)</i>	28	28	23	25	17	14	9	8	10
Suisses en résidence principale	1'577	1'598	1'607	1'632	1'669	1'716	1'726	1'759	1'812
Etrangers en résidence principale	331	320	297	310	328	360	372	380	377

Ces chiffres, notamment déterminants pour le calcul de différentes participations financières, émanent de Statistique Vaud.

Ils sont à disposition des communes chaque année, courant du mois de mars. Ces données correspondent à l'état de la population résidente permanente du Registre cantonal des personnes (RCPers) et pour la population étrangère à l'état du registre de l'Office fédéral des migrations (SYMIC).

Entre les chiffres enregistrés par Statistique Vaud au moment où la statistique est arrêtée et la réalité du Contrôle des habitants, nous constatons chaque année une légère différence. Cette dernière est liée aux mouvements intervenus entre l'enregistrement au contrôle des habitants de la commune et celui au registre cantonal des personnes (arrivées de l'étranger, décès, naissances, etc.).

Documents d'identité suisses

Le Service communal de la population a établi **60 cartes d'identité (71 en 2022)**.

Les passeports se commandent directement au Centre de biométrie situé dans le quartier du Flon à Lausanne. De nombreuses personnes profitent du prix combiné attractif pour commander en même temps leur carte d'identité. Les photos, tout comme les empreintes digitales, se prennent alors directement sur place, ce qui permet d'économiser le coût non négligeable du photographe.

Livrets de séjour pour personnes de nationalité étrangère

197 livrets de séjour (138 en 2022) ont été établis par le Service de la population de notre Commune. Ils résultent de nouvelles arrivées depuis l'étranger ou depuis d'autres communes de Suisse, de naissances et de modifications de l'état civil (mariages, divorces, changements de noms, etc.).

Les cartes de séjour sont établies par le Centre de biométrie à Lausanne. Les formalités d'inscription sont en revanche gérées par le Service communal de la population.

Réception des nouveaux habitants - 23 mai

Cette invitation, Covid oblige, n'a pas été refaite depuis 3 ans, ce qui fait que 229 personnes ont été invitées (hommes – femmes et enfants), 72 ont été présentes pour cette soirée conviviale et 17 personnes se sont données la peine de s'excuser.

C'est avec une nouvelle présentation, plus dynamique, que Madame la Présidente du Conseil et Monsieur le Syndic ont accueilli les personnes présentes afin de présenter la Commune devant un parterre attentif et à l'écoute. La soirée s'est terminée devant un copieux apéritif où des échanges constructifs entre les nouveaux habitants et les autorités ont pu avoir lieu.



La prochaine édition est prévue pour 2025.

6.3. Service de défense contre l'incendie (SDIS)



Garantir le tissu sécuritaire de la région en tout temps

La commune de Servion est rattachée au SDIS Oron Jorat.

***Rapport de Yannick Arnould,
Commandant du SDIS Oron-Jorat***



2023 restera une année mémorable à plusieurs titres. Sur le début de l'année, le SDIS se mobilisait pour organiser sa participation en tant qu'hôte d'honneur au 15e Comptoir de la Région d'Oron. Les attentes étaient grandes, à l'image de la dimension du stand mis à notre disposition : 300 m² à l'intérieur de la cantine, auxquels s'ajoutaient une surface tout aussi importante à l'extérieur, cela afin d'accueillir différentes démonstrations, pour le plus grand plaisir des 30 000 visiteurs accueillis tout au long de la manifestation. Le fort investissement de chacun, les relations de qualité entretenues avec le Comité d'organisation – que je remercie encore une fois pour sa confiance – tout comme la collaboration active de l'équipe manifestation de l'ECA ont fait de cette manifestation un véritable succès, dont je suis très fier. Même si ce type d'engagement n'entre pas

directement dans les missions d'un corps de sapeurs-pompiers, elle reste extrêmement importante pour valoriser nos activités auprès de la population notamment, qui imagine encore majoritairement que le service du feu est réservé aux professionnels. La présence de notre SDIS sur une manifestation de cette ampleur a donc une portée informative, mais permet aussi d'approcher un public plus jeune et potentiellement intéressé à nous rejoindre en tant que sapeur-pompier volontaire. Pour développer encore notre communication vers l'extérieur, une cellule média a également été constituée. Parmi les premiers travaux réalisés, figuraient la réalisation d'un nouveau site Internet, ainsi que de nombreuses publications sur les réseaux sociaux pour mettre en évidence notre participation au Comptoir bien sûr, mais également les magnifiques résultats de nos équipes au concours cantonal ou encore la soirée d'information et de recrutement organisée en fin d'année. Sur un plan plus opérationnel, 2023 a été marquée par un nombre d'interventions en hausse par rapport à 2021 et 2022, avec 118 alarmes traitées (env. 100 ces années-là). À noter que le nombre d'heures-hommes nécessaires à la réalisation de ces différentes missions a encore plus fortement augmenté (+100 %). Les événements météorologiques de la fin de l'année ne sont pas étrangers à cette situation, puisque la seule soirée du 14 novembre 2023 a nécessité l'engagement de 55 sapeurs qui ont totalisé pas moins de 280 heures d'intervention. Cet événement, qui compte pour une unique intervention dans nos statistiques, aura permis de traiter 44 sinistres différents sur notre territoire, soit une dizaine de plus qu'en 2015, année du précédent record pour notre SDIS. Je ne saurais terminer ce billet sans évoquer une nouveauté au niveau de l'Etat-major, avec la prise de fonction de Remplaçant du commandant par le Cap. Vincent Pauli, que je remercie tout particulièrement pour son soutien.

Nous entamons donc 2024 avec d'excellentes perspectives et je m'en réjouis. Bien sûr, cela ne saurait être possible sans les excellentes relations entretenues avec nos autorités, qu'il s'agisse du CoDir ou de l'Assemblée intercommunale, que je tiens à remercier chaleureusement. Un immense merci aussi à l'ensemble des membres de l'Etat-major pour leur engagement sans faille, ainsi qu'à nos sapeurs pour leur travail de très grande qualité.

Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site : sdis-oron-jorat.ch

Composition du comité directeur du SDIS Oron-Jorat (CODIR)

- Roland Galley - commune de Jorat-Mézières – Président
- Anne-Cécile Uldry - commune de Oron - Vice-présidente
- Jérôme Oberson - commune de Servion
- Nicolas Fosserat - commune de Maraçon
- Stéphane Porchet - commune de Ropraz

6.4. Protection civile - ORPC Lavaux-Oron

Le Conseil intercommunal

Il comprend 2 délégués de chaque commune, un de l'exécutif, désigné par la Municipalité et un du législatif, désigné par le Conseil communal.



Législature 2021-2026	
Présidence :	Christophe Rebetez
Vice-Présidence :	Roger Cordey
Secrétariat :	Lorraine Bard

Assermenté le 28 juin 2021 pour la législature 2021-2026, il est composé de 32 délégués et 16 suppléants désignés.

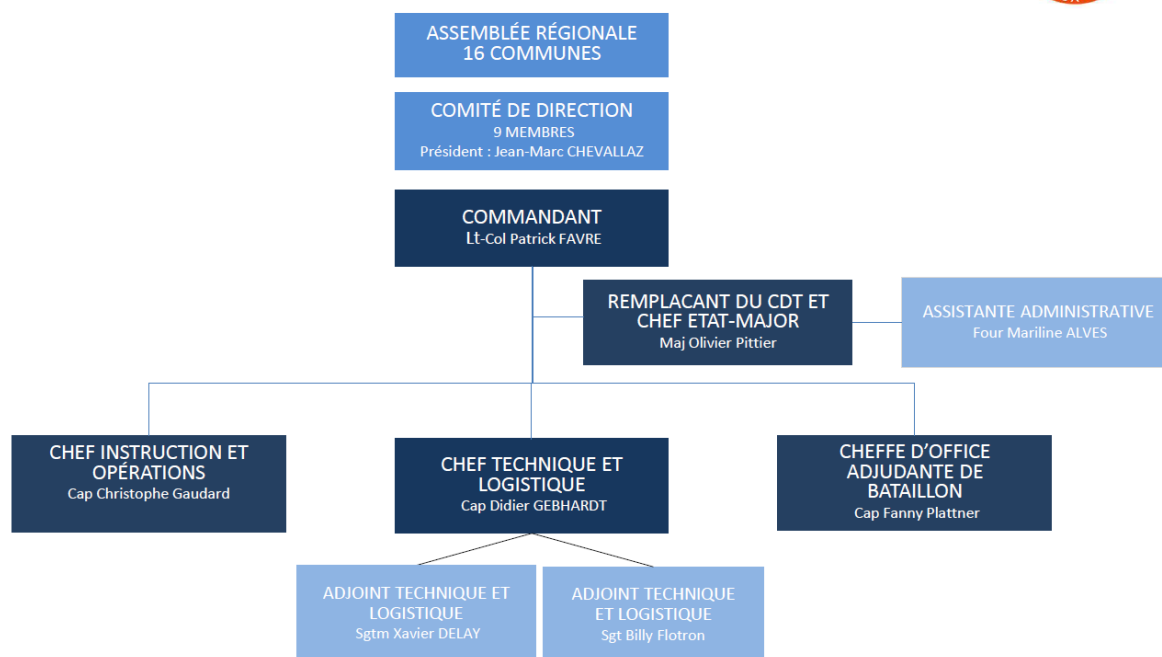
Le Comité de direction (CODIR), ci-dessus, a tenu cinq séances, afin de régler les affaires courantes, ainsi que l'application des décisions du Conseil intercommunal.

Il est constitué de 9 membres élus par le Conseil intercommunal.



ORGANIGRAMME

PROTECTION CIVILE – LAVAUX-ORON



Pour tout complément d'information : www.orpclavauxoron.ch

7. Affaires sociales

7.1. Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale Est Lausannois Oron-Lavaux (ARAS)

L'Association pour la régionalisation de l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux (ARAS) couvre 13 communes. Elle regroupe le Centre social régional (CSR) et les Agences d'assurances sociales (AAS).

Cela correspondant à un bassin de plus de 69'086 habitants.

Sa conduite politique est assurée par un Comité de Direction (CODIR) composé de 7 membres. Ce CODIR est supervisé par le Conseil des régions, qui lui-même est chapeauté par le Conseil de politique sociale.

Le Conseil intercommunal est un organe politique qui assure un rôle stratégique et au sein duquel chaque commune a un délégué. Il s'est réuni à 2 reprises pour examiner notamment le budget, les comptes et le rapport d'activité de l'ARAS.

C'est la commission de gestion dont fait partie la commune de Servion qui soumet au Conseil intercommunal les objets devant être approuvés par cet organe.



Le financement du CSR est assuré par le Canton, via la facture sociale et depuis janvier 2022, le financement des AAS est également entièrement à la charge du Canton pour les missions sociales cantonales, l'AVS couvre aussi une partie des frais des AAS.

Centre social régional CSR

Le CSR a son siège à Pully et possède une antenne à Oron-la-Ville.

La mission principale du CSR est d'octroyer une aide financière sous conditions, ceci dans le cadre du revenu d'insertion (RI) et d'apporter un appui social aux personnes dans le besoin afin de les accompagner vers une autonomie aussi large que possible.

Le budget du CSR prévoyait un excédent de charges de CHF 1'600.00 et finalement l'exercice comptable s'est bouclé sur un excédent de charges de CHF 20'719.10.

Conformément aux procédures normatives, ce montant sera prélevé sur le compte de Fonds Cantonal de réserve d'égalisation des résultats dont l'état s'élève à CHF 141'860.37 au 31.12.2022.

Les subventions cantonales se sont basées sur une moyenne annuelle de 940 dossiers financés, contre 623 en 2022.

Agences d'assurances sociales AAS

Les AAS ont désormais trois sites de consultation ; Pully, Epalinges et Oron-la-Ville.

Ces agences sont au service de la population et ont comme mission de renseigner et d'orienter la population de notre région sur toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, PC, etc.).

L'AAS, située à Oron-la-Ville, est compétente pour les habitants de Servion, Savigny, Forel, Jorat-Mézières, Maraçon et Montpreveyres. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communaux et les différentes institutions.

Conformément au protocole d'accord du 25 août 2020 entre le Canton et l'Union des communes vaudoises, depuis janvier 2022, le financement des AAS est entièrement à la charge du Canton pour les missions sociales cantonales.

Toutefois, certaines charges restent à la charge des communes. Elles concernent les indemnités et autres frais en faveur des membres des organes politiques (Comité de direction, Commission de gestion, bureau du Conseil intercommunal) mais aussi les cotisations en faveur du Conseil des régions.

Afin de couvrir ces dépenses, il est demandé aux communes une contribution de CHF 0.90 cts/habitant.

A ce titre, la commune de Servion a payé la somme de CHF 4'214.00 pour 2023.

L'exercice comptable 2023 se boucle avec un excédent de charges de CHF 35'648.70 qui sera prélevé sur le fond de réserve cantonal dont l'état s'élève à CHF 44'440.00 au 31.12.2022.

Les détails sur les activités de l'ARAS sont disponibles dans son rapport d'activité qui sera disponible sur le site Internet www.arasonlavaux.ch une fois approuvé par le Conseil intercommunal.

7.2. APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile)

L'année 2023 a été particulière pour l'APROMAD puisque cette association a fêté ses 30 ans. Ce jubilé a été l'occasion de célébrer chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, qui sont les acteurs du maintien et de l'amélioration de la santé de la population tout au long de la vie.

2023 a également été marquée par le lancement du programme « Bien vieillir » sur l'ensemble du canton de Vaud. Cette évolution majeure de notre dispositif se caractérise par le passage d'un système de soins à un système de santé axé sur la prévention et la promotion de la santé. Ce changement, impliquant l'ensemble du personnel des CMS vaudois et des services transversaux, se poursuivra dans les années à venir.

En 2023, 5'991 clients ont placé leur confiance dans les CMS de la Couronne lausannoise, bénéficiant ainsi de 392'792 heures de prestations. À cela s'ajoute le soutien apporté à 984 enfants et leur famille par les conseils et l'accompagnement d'infirmières et infirmiers petite enfance. De plus, 500 enfants ont pu recevoir des soins à domicile grâce à l'équipe cantonale de soins infirmiers pédiatriques, évitant ainsi l'hospitalisation ou l'institutionnalisation de certains d'entre eux.

 Santé dans la petite enfance	 Santé en milieu scolaire	 Soins infirmiers pédiatriques	 Soins d'hygiène et de confort
 Soins infirmiers à l'adulte	 Ergothérapie	 Réadaptation à domicile	 Conseils nutritionnels

CONTACT

RESPONSABLE
MOTTIEZ Laetitia

CMS Oron
Le Bourg 40
1610 Oron-la-Ville
cms.oron@avasad.ch
Tél. 021 907 35 50
Fax. 021 907 35 51

Plan canicule

Une canicule est une vague de chaleur caractérisée par des températures anormalement élevées, liées à un réchauffement important d'un vaste territoire, durant plusieurs jours ou plusieurs semaines.



En Suisse, l'avis canicule est émis par MétéoSuisse lorsqu'il prévoit, pendant 3 jours consécutifs au moins, un indice de chaleur supérieur à 90, ce qui correspond à des températures diurnes supérieures à 33°.

Depuis 2009, l'Etat de Vaud dispose d'un « plan canicule » qui a pour mission de protéger la santé de la population des effets de ces vagues de grandes chaleurs.

Ainsi chaque année, au printemps, le secrétariat communal est appelé à prévoir l'organisation au niveau communal et à mettre en place les structures adéquates. Un feed-back doit être transmis à la Préfecture.

En premier temps, un recensement des personnes à risque est établi de concert avec le CMS d'Oron. Chaque Senior de 75 ans et plus reçoit ensuite un courrier le renseignant sur le fonctionnement du plan canicule et sur les précautions à prendre ainsi que sur les modalités à suivre. Un questionnaire est joint pour les personnes vulnérables par lequel elles sont appelées à requérir formellement une demande d'aide en cas de fortes chaleurs.

Depuis quelques années, la procédure d'application sur le terrain s'est considérablement « professionnalisée » et les connaissances ainsi que les compétences exigées en matière de soin et de santé ont contraint la Municipalité à faire appel au soutien de la protection civile régionale pour les visites à domicile.

Le 17 août 2023, le plan canicule a été activé par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et il a été levé le vendredi 25 août.

Les phases et niveaux du plan canicule

NIVEAUX	DEFINITIONS	MESURES ET MOYENS
Veille	Du 1 ^{er} juin au 31 août	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conseils partenaires et population ➤ Récolte des données 1x/jour
Mise en garde	Canicule prévue ≥ 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiqué de presse ➤ Contacts réguliers entre partenaires
Canicule persistante	Canicule intense et/ou de durée \geq jours	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiqué de presse ➤ Renforcement hotline santé ➤ Actions institutionnelles (hôpitaux, soins à domicile, etc.) ➤ Visites communautaires
Canicule sévère Etat de crise	Canicule $\geq 7-10$ jours	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiqué de presse ➤ Renforcement de la hotline santé ➤ Actions institutionnelles ➤ Visites communautaires

7.3. Accueil Petite Enfance Région d'Oron

Communes membres du réseau



Corcelles-le-Jorat	Montpreveyres	Syens
Savigny	Oron	Vucherens
Forel (Lavaux)	Ropraz	Vulliens
Maracon	Jorat-Mézières	Servion

Assemblée générale

Elle est composée d'un représentant de chaque membre. Les communes membres désignent leur délégué.

En 2023, l'assemblée générale est composée de 12 membres.

Le délégué de Servion est M. Yves Boand, Municipal.

Du côté opérationnel, les bureaux du réseau occupent deux appartements situés au 1er étage du bâtiment communal du chemin du Centre 6 à Servion, un au rez-de-chaussée et dispose aussi de deux salles dans les combles de ce même bâtiment.

Au 31 décembre 2023, le Comité de l'Association est composé des membres suivants :

Communes	Membres	Fonctions
Forel (Lavaux)	Michel Godat	Municipal et Président
Oron	Anne-Cécile Uldry	Municipale et Vice-présidente
Jorat-Mézières	Muriel Prédi	Municipale et membre
Savigny	Christian Aeschlimann	Municipal et membre
Servion	Yves Boand	Municipal et membre
Syens	Isabelle Lorenz	Municipale et membre, élue le 04.10.23
	Patricia Grossglauser	Déléguée

Activités

L'assemblée générale s'est réunie à deux reprises pour des assemblées ordinaires, soit le 14 juin à Montpreveyres et le 4 octobre à Essertes.

L'assemblée générale a traité et accepté les préavis suivants :

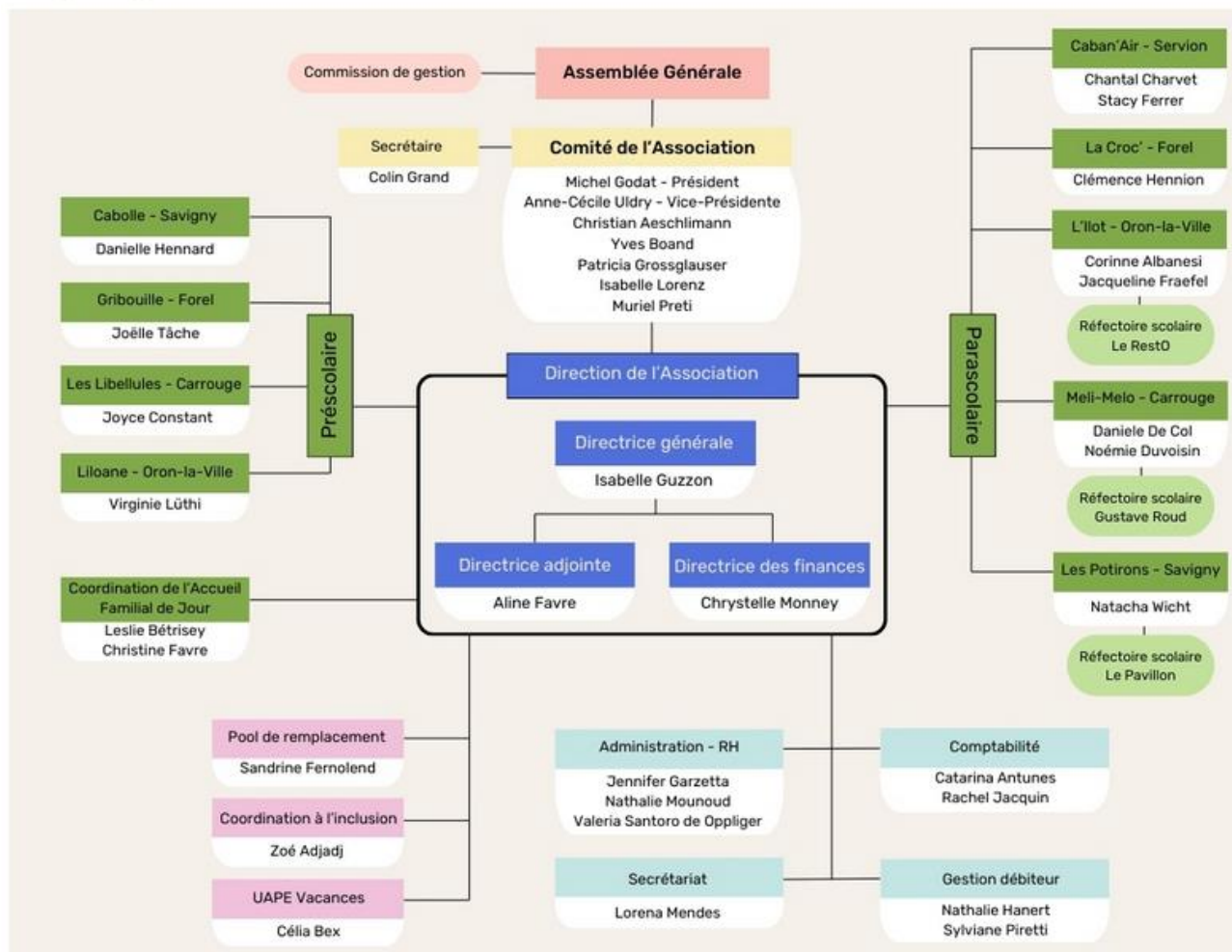
- Comptes 2022
- Budget 2024

Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement

Les frais de fonctionnement du réseau APERO ont coûté aux communes CHF 230.00 par habitant (CHF 185.00 en 2022 - CHF 100.00 en 2021).

Libellé	APERO Budget 2024		APERO Budget 2023		APERO Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Structures collectives	12'669'213.00	8'422'400.00	12'309'390.00	8'039'190.00	10'530'128.21	8'269'883.00
Accueil familial de jour	3'069'492.00	1'741'100.00	2'961'000.00	1'970'200.00	2'638'463.16	2'075'977.70
Réfectoires	169'824.00	169'824.00	110'250.00	110'250.00	44'675.15	44'675.15
Réseau APERO	1'802'240.00	7'377'445.00	1'442'600.00	6'703'600.00	2'470'470.68	5'293'201.35
	17'710'769.00	17'710'769.00	16'823'240.00	16'823'240.00	15'683'737.18	15'683'737.18

Organigramme



Pour tout complément d'information : www.reseau-aperoch.ch.

Accueil en milieu familial (AMF) pour tous niveaux d'âge

Aux structures citées précédemment, s'ajoute environ une soixantaine d'accueillantes en milieu familial (AMF ou mamans de jour). Ces lieux d'accueil sont répartis au sein des différentes communes affiliées au réseau APERO.

L'accueillante en milieu familial prend en charge des enfants de 0 à 12 ans à son domicile sur la base d'une autorisation officielle, délivrée, in fine, par la Municipalité.

Accueil en structure privée

A Servion, le jardin d'enfants « Les P'tits Loups » accueille les enfants de 2.5 à 5 ans du lundi au vendredi.

Services industriels

7.4 Service des eaux - AIESFE (rapport de gestion 2023)

Le Comité de direction s'est réuni à 9 reprises et le Conseil intercommunal 2 fois.

Les séances se déroulent dans la salle Gustave Roud à Carrouge.



Le Comité directeur est composé de :

M. Michel Rochat,	Président, Municipal à Jorat-Mézières
M. Olivier Auberson,	Municipal à Servion
M. Thierry Menetrey,	Municipal à Oron
Mme Karine Bonzon,	Secrétaire
M. Serge Delessert,	Boursier

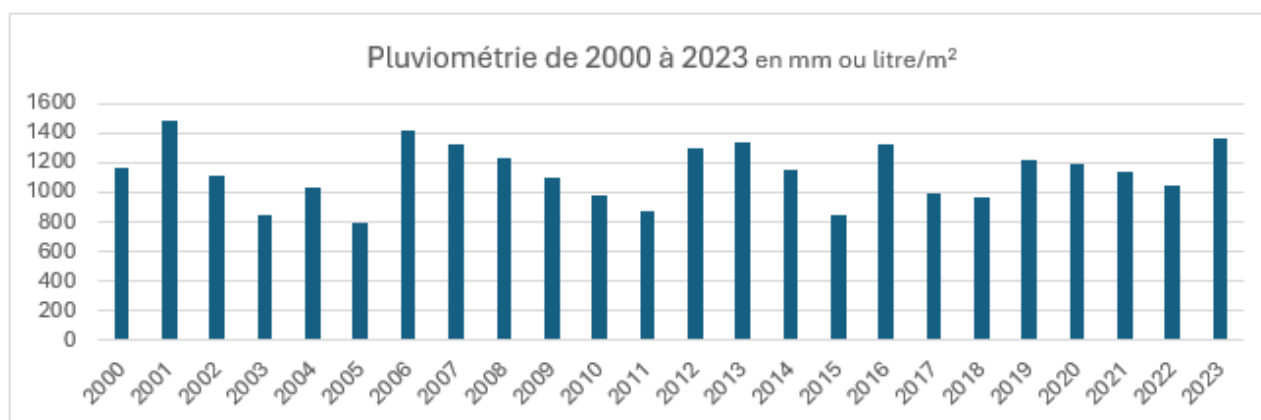
Les précipitations enregistrées pour 2023 sont de 1'044 mm/m².

Pluie en mm ou litre/m² :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
93	5	124	115	35	34	111	86	105	178	265	213

Totaux : 1'364 mm l/m²

Février, mai, juin et août : les précipitations ont été déficitaires, ce qui a engendré des restrictions d'eau en été et des achats importants d'eau à la ville de Lausanne. Les autres mois, la moyenne des précipitations est restée dans la normale sauf octobre, novembre et décembre qui ont été très humides.



L'année 2023 s'est bien passée, seules 6 fuites ont dû être traitées.

En novembre, des pluies abondantes et un barrage de castors ont fait déborder le ruisseau derrière la station de pompage de Servion. Le niveau est monté et a inondé cette dernière.

Concernant la conduite Montpreveyres-Les Cullayes, la mise à l'enquête a été acceptée. Les travaux ont commencé sur la commune de Montpreveyres.

Le surveillant de réseau M. Loïc Breitenstein nous quitte, il est remplacé par M. Florient Troillet

L'AISFE a acheté 73'492 m³ à CHF 1.60 et vendu 20'256 m³ à CHF 0.40 d'eau à l'AIEJ.
Elle a vendu 181'369 m³ pour CHF 482'107.05 aux abonnés et à la commune d'Auboranges.

Ci-après, les quantités d'eau vendues aux différents villages :

Essertes	23'572 m ³
Servion	125'107 m ³
Ferlens	17'549 m ³
Auboranges	15'141 m ³
<hr/>	
Total	181'369 m ³

Comparaison des achats d'eau à l'AIEJ selon les conditions météorologiques :

2021 : CHF 88'550.00, année pluvieuse

2022 : CHF 156'289.00, année sèche

2023 : CHF 117'587.20, année normale

Dans l'entretien courant, les chambres de deux captages sources Gilliéron basse et haute ont été rénovées.

Le Conseil a accepté les préavis suivants :

Préavis N° 01-2023 : Rapport de gestion sur les comptes

Préavis N°02-2023 : Demande de crédit de CHF 217'750.- pour le remplacement de la conduite à la Route de Mollie Margot

Préavis N°03-2023 : Budget 2024.

7.5. Télé-réseau communal



En 2023, le télé-réseau alimentant le village de Servion est géré par les services industriels de la ville de Lausanne, en l'occurrence par Citycable. L'équipement reste toutefois propriété de la commune qui a en charge son entretien financé par une rétrocession sur le prix des abonnements et par les taxes de raccordement des nouveaux bâtiments.

Un projet de rachat du télé-réseau de Servion, dans le cadre d'un plus grand projet initié par les SiL, a été porté à connaissance de la Municipalité. Cette dernière a décidé d'y donner suite. Des discussions ont eu lieu courant 2023, découlant sur un accord, à la convenance de toutes les parties et une vente est prévue pour début 2024.

L'acquéreur de notre réseau a été connu fin 2023 et il s'agit de Sunrise, qui s'engage à entretenir et moderniser les infrastructures afin d'offrir une connexion des plus performantes aux usagers.

7.6. Service du gaz

La commune est desservie en gaz par la société Holdigaz Prestations SA.

Les propriétaires qui souhaitent raccorder leurs bâtiments au réseau du gaz peuvent prendre contact avec elle pour demander une offre.

8. Informatique et cybersécurité

Pour donner suite à des attaques informatiques dans diverses communes du canton courant 2021, la Municipalité a entrepris de grands travaux afin de satisfaire aux exigences les plus hautes en matière de sécurité informatique.

C'est donc tout naturellement que notre commune s'est décidée à obtenir le label CyberSafe décerné par l'Association Suisse pour le Label de Cybersécurité, certification obtenue en décembre 2022. Valable pour deux années, il sera renouvelé courant 2024, suite à un audit externe approfondi.



La Municipalité œuvre activement afin de rester à un haut niveau de sécurité et de satisfaire les contraintes liées à ce label.

9. Pénurie Énergétique

Pour rappel, l'année 2022 fût très clairement charnière en matière d'approvisionnement énergétique en raison de la guerre en Ukraine, où toute l'Europe a été obligée de réagir très rapidement au manque de sources d'énergie telles que le gaz et le pétrole. Notre pays a pour cela mis en place un plan d'urgence en cas de pénurie énergétique.

Malgré une situation tendue, la sécurité de l'approvisionnement en énergie de la Suisse a pu être assurée durant l'hiver 2023/2024. Outre les conditions météorologiques clémentes, les mesures préventives prises par la Confédération et la réduction volontaire de la consommation d'énergie ont été déterminantes.

Concernant notre STEP, comme indiqué dans un précédent chapitre, cette dernière est maintenant totalement autonome en cas de coupure de courant. Son fonctionnement optimum est ainsi assuré par une génératrice de 30kVA. Un protocole d'arrêt et de redémarrage a également été validé.

Pour rappel, en cas de besoin, le Point de Rencontre d'Urgence (PRU) sera établi à la grande salle des Cullayes, selon un plan bien défini. En cas de coupure de courant, une seconde génératrice de 30kVA est également disponible afin de permettre le fonctionnement de la grande salle de manière autonome.

10. Biodiversité, Énergie et Climat

En matière de biodiversité, notre territoire communal doit refléter la volonté de la Municipalité et de ces habitants pour le respect de la nature et de la faune.

Afin de donner une vision d'avenir pour notre commune en matière de climat et d'énergie, la Municipalité a démarré fin 2022 le **Plan Énergie et Climat Communal**, autrement dit le PECC sous la direction du bureau d'ingénierie de Mme Annick Gilliéron.



En 2023, diverses réunions ont eu lieu, ainsi qu'une consultation publique reçue avec succès par les citoyens. Cela a permis de définir les diverses actions qui constitueront la seconde phase du PECC.

Afin de pouvoir débiter cette phase (2024 à 2026), un rapport complet a été rédigé exposant les raisons et les choix de la commune. Il sera proposé à la confédération début 2024. Dès son acceptation, les actions choisies pourront être mises en œuvre.

Le rapport, les différents tout-ménages, ainsi que le résultat du sondage, sont disponibles sur notre site web à la page « PECC »

Pour conclure :

Le mot de la Municipalité :

Ce rapport relate l'essentiel des travaux et des décisions prises par la Municipalité durant l'année 2023. Il n'est de loin pas exhaustif et ne retrace volontairement pas en détail les innombrables activités journalières nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

La Municipalité se tient volontiers à votre disposition pour tout complément d'information.

Considérant ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Servion

- vu le préavis n° 04-2024 du 24 mai 2024 ;
- entendu le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

dans sa séance du 24 juin 2024, décide

- d'approuver les comptes 2023 et d'en donner décharge à la Municipalité ;
- d'approuver la gestion relative à l'exercice 2023 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité


Le Syndic
Jérôme Oberson




Le Secrétaire
Christophe Chaillet

Ce rapport de gestion a été adopté en séance de Municipalité du 27 mai 2024.

Municipal responsable : Monsieur Jérôme Oberson, Syndic.